

Études internationales

RAGHAVAN, Chakravarthi. *Recolonization: GATT, the Uruguay Round & the Third World*. Londres, Zed Books, 1990, 319 p.

Samir Saul

Volume 23, numéro 3, 1992

URI : id.erudit.org/iderudit/703067ar
<https://doi.org/10.7202/703067ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN 0014-2123 (imprimé)
1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Saul, S. (1992). RAGHAVAN, Chakravarthi. *Recolonization: GATT, the Uruguay Round & the Third World*. Londres, Zed Books, 1990, 319 p.. *Études internationales*, 23(3), 679–682. <https://doi.org/10.7202/703067ar>

Tous droits réservés © Études internationales, 1992

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

données (ce qui apparaît dès l'introduction).

On est également un peu chagriné par le fait que la bibliographie générale ainsi que les notes de bas de pages se réfèrent avant tout aux études anglo-saxonnes, et en viennent alors à négliger largement les autres études. On trouve même, à de nombreuses reprises, dans le texte même de l'ouvrage, de longues citations en anglais. On peut en outre critiquer la présentation trop extensive de l'annonce de plan à la fin de l'introduction, alors que les «chapeaux» (ces phrases techniques justificatives du choix des titres de sous-parties) sont absents.

Plus gênant apparaît le choix de l'auteur de ne traiter que des procédures principales (ce qui est d'ailleurs honnêtement reconnu dès l'introduction). On constate ainsi, et cela fait beaucoup, que sont écartées des procédures intéressantes, découlant de textes régissant des droits spécifiques ou des situations particulières (celles relatives aux crimes de guerre et contre l'humanité, celles prévues par la convention sur les réfugiés et la convention sur les apatrides, et celles érigées pour la lutte contre l'esclavage). D'autres oubliés sont peut-être involontaires, mais tout aussi regrettables. L'oubli le plus significatif semble être l'absence de la mention des théories du «droit à l'assistance humanitaire» et du «droit d'ingérence démocratique».

Tout cela n'empêche pas de considérer que cet ouvrage a réussi à donner un tableau précis et réfléchi du maquis de procédures que le système des Nations Unies a pu établir, au fil des ans, pour cette tâche essentielle

qu'est la défense des droits de l'homme.

Michel BÉLANGER

Université de Bordeaux I

RAGHAVAN, Chakravarthi. *Recolonization: GATT, the Uruguay Round & the Third World*. Londres, Zed Books, 1990, 319 p.

Tandis que les escarmouches entre les États-Unis et la CEE au sujet des politiques agricoles viennent périodiquement rappeler le déroulement de l'Uruguay Round du GATT, les pays du tiers monde font figure de participants ignorés de la grande série de négociations commerciales multilatérales. Pourtant elle ne saurait les laisser indifférents.

Des sept séries de négociations complétées depuis 1947, les six premières portaient sur la réduction des tarifs douaniers et la septième sur l'abaissement des obstacles non tarifaires. L'Uruguay Round ne se limite pas au commerce des marchandises, même si le renforcement des accords antérieurs, mis à mal par les actions antidumping et les mesures compensatoires contre les subventions, est à l'ordre du jour.

De loin la série la plus ambitieuse, elle embrasse des domaines nouveaux, à savoir les investissements, les services et les droits de propriété intellectuelle. L'extension des conditions du GATT à ces vastes champs économiques a été obtenue au moyen de l'explication à l'effet qu'ils étaient «liés» au commerce. Le commerce n'est indubitablement pas l'unique enjeu

des négociations. L'Uruguay Round traite de l'ensemble de la production mondiale et des politiques intérieures de tous les pays participants. On y jette les bases de ce que seront l'économie et les relations économiques internationales pour longtemps. L'objectif consiste aussi à inclure dans le cadre du GATT les secteurs, tels les textiles, les vêtements et l'agriculture, qui en avaient été exclus jusque-là.

Compte tenu de la complexité de l'énoncé de mission et de la participation de 108 pays, il n'est pas surprenant que les pourparlers s'éternisent. L'idée de mettre en marche une nouvelle série de négociations naît en 1982, lors de la récession. Quatre ans s'écoulent avant la déclaration des objectifs à Punta del Este en janvier 1986. Les négociations, commencées officiellement en septembre 1986, devaient se terminer en décembre 1990.

Elles sont, au contraire, suspendues à cette date par suite de la persistance de profondes divergences entre les «parties contractantes», notamment au sujet de l'agriculture. Fin février 1991, elles reprennent; on espère conclure l'Acte final avant la fin de l'année. L'échéance n'est pas respectée; les responsables renoncent à fixer un calendrier et les négociations se poursuivent sans que l'on sache quand elles pourront aboutir. L'Uruguay Round risque de dépasser en durée le Tokyo Round (1973-1979) qui l'a précédé et de devenir la série la plus longue de l'histoire du GATT.

Initiateurs de l'Uruguay Round, les États-Unis semblent acquis à l'approche multilatérale. Néanmoins, dès 1985, ils s'engagent simultanément dans des voies contraires, celles du bilatéralisme, puis de l'unilatéralisme.

L'Accord de libre-échange avec le Canada annonce la formation de regroupements, voire de blocs, économiques régionaux, alors que se constitue le marché unique européen. D'autre part, les États-Unis s'accordent le droit, au moyen de l'Omnibus Trade and Competitiveness Act de 1988, de juger les pratiques commerciales des autres pays et d'exercer des mesures punitives. Tous les moyens paraissent bons pour prêter main forte aux intérêts nationaux, ou plus précisément à certains intérêts nationaux. L'engouement pour la «libéralisation» et les «règles» du marché sur le plan intérieur se double d'une politique «restrictive» et d'une quête de protections, de zones réservées et d'échanges «administrés» à l'étranger.

Le problème de l'agriculture a monopolisé l'attention des opinions publiques. En effet, les coûts des mesures de soutien deviennent de moins en moins supportables pour des États désargentés. Par ailleurs, les excédents agricoles (relatifs) ne cessent de s'accumuler et la dépression des prix de susciter l'augmentation des subventions. L'importance du problème et les démêlés entre les États-Unis et la CEE tendent à faire oublier les pans de l'Uruguay Round qui touchent plus directement les pays du tiers monde.

C'est bien du point de vue de ces derniers que l'auteur écrit cet ouvrage. D'une haute technicité – l'univers éthéré des négociations commerciales internationales a développé un langage qui lui est propre –, il est issu de deux études rédigées par lui pour la Commission du Sud. Journaliste, Raghavan s'adresse en premier lieu aux négociateurs du tiers monde et à

leurs gouvernements pour avertir les uns et les autres des dangers que recèlent les négociations en cours pour le tiers monde. L'auteur voit poindre la menace d'un retrait des acquis de l'indépendance, d'un retour en force du colonialisme avec une parure nouvelle et de l'accaparement de l'économie mondiale par une poignée de sociétés transnationales.

De la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU en 1952 sur la souveraineté dans le domaine des matières premières à la Charte de 1974 sur les droits et devoirs économiques des États, l'affirmation de l'autonomie économique et du droit national primait sur les droits supranationaux des étrangers. Les négociations en cours renverseraient cette tendance. La mise en place d'un régime international bénéfique aux intérêts étrangers désarmerait les États face aux sociétés transnationales. Elle leur ôterait la faculté de réglementer les activités de celles-ci sur leur territoire et d'adopter des politiques de rattrapage en faveur des entreprises nationales. Ils seraient même contraints, sous peine de se voir infliger des sanctions, de protéger les brevets et les droits industriels des étrangers.

Les dépenses en recherche et développement et les investissements de démarrage sont tellement élevés que les STN cherchent à conserver l'exclusivité d'un procédé technologique aussi longtemps que possible, à s'assurer des revenus de rentiers, à interdire l'innovation ou la diffusion des connaissances et à prévenir l'émergence de concurrents, entre autres dans le tiers monde. Les «distorsions» tant décriées dans le domaine de l'agriculture seraient légitimées dans celui de

la propriété intellectuelle.

Accord de libre-échange, le GATT se transformerait en instrument néomercantiliste des pays industriels, eux-mêmes engagés dans une concurrence âpre et de plus en plus politisée. Le droit national serait subordonné à la jurisprudence internationale. Il est envisagé d'imposer les décisions du GATT par un mécanisme institutionnel et d'attribuer à ce dernier un droit de regard sur l'ensemble des politiques des pays du monde. L'on se dirigerait vers une mise en tutelle en bonne et due forme inspirée par la théorie néo-classique commune au GATT, au FMI et à la Banque mondiale.

Quant aux revendications du tiers monde, elles occupent peu de place dans l'Uruguay Round. La reconnaissance des impératifs du développement, l'extension des compétences du GATT aux particuliers, telles les entreprises, la «libéralisation» du commerce des produits tropicaux et l'annulation progressive de l'Arrangement multifibres, lequel contrevient aux règles du GATT et impose des contingents aux exportations du tiers monde, constituent autant de vœux qui n'auront probablement pas de suite.

Ce n'est là qu'un échantillon des questions litigieuses qui sont au programme de l'Uruguay Round. Si les négociations sont dans l'impasse et si elles se soldent par un échec, ce sera en raison des différends qui séparent les États-Unis et la CEE, non à cause de l'opposition du tiers monde, contre lequel se ligue l'ensemble du Nord.

L'auteur démontre une grande maîtrise du contenu des négociations. Son propos a le mérite de trancher

avec le discours officiel. Il se termine par un appel à l'unité du tiers monde et un rappel de la menace que chaque dossier de l'Uruguay Round fait peser sur lui. Cependant l'impuissance du tiers monde dans le cadre du GATT n'est que le reflet d'un désarroi général, auquel la récession mondiale, l'endettement et les exigences des créanciers contribuent au premier chef. Le tiers monde pourra difficilement défendre ses intérêts dans un forum international lorsqu'il se trouve à la merci de ses interlocuteurs chez lui.

Samir SAUL

*Département d'histoire
Université de Montréal*

EUROPE

BARDOS-FÉLTONYI, Nicolas et SUTTON, Michael (sous la direction de). *L'Europe du Centre. 50 années révolues ?* Bruxelles, De Boeck Wesmael, 1991, 260 p.

L'ouvrage sur l'Europe du Centre ou l'Europe centrale, réunit une dizaine de spécialistes de disciplines et de nationalités différentes. Partant de l'après-guerre, Ivan T. Berend souligne que la révolte contre le «communisme» dans cette région a commencé en 1953 à Berlin après la mort de Staline, en 1956 en Hongrie même si les forces soviétiques reprenaient rapidement le contrôle de la situation. Dans le même temps, les manifestations en Pologne furent étouffées. Il en fut de même en 1968 le «Printemps de Prague». Pendant un quart de siècle, chacun des pays a tenté de se

libérer du joug soviétique; ces mouvements populaires étaient la manifestation des crises, de menaces d'un changement radical du système mais l'armée soviétique était là pour empêcher toute séparation. Pourtant, la réforme hongroise lancée au milieu des années 60 était la preuve que le changement était possible et que des variantes pouvaient être acceptées. La brèche dans le système ne pouvait que provoquer des troubles contre un système économique fortement centralisé tributaire du monolithisme politique et idéologique. De plus, en voulant retenir les avantages des deux systèmes, en combinant les exigences du marché et la centralisation de la planification la réforme hongroise avec Kadar fut une erreur. Certes, la situation des Hongrois fut meilleure que celles des citoyens des autres pays du centre. Comme l'indique Berend, la réforme économique supposait une transformation radicale en particulier politique, elle se heurta aux obstacles politiques et idéologiques. Enfin, les changements intervenus dans l'économie mondiale à la suite du choc pétrolier ne furent pas compris par les «bureaucrates». Au lieu de s'adapter, chaque pays de la région, à des degrés divers, continua à agir comme auparavant d'où l'aggravation du déficit budgétaire et de la dette extérieure, l'arrêt de la concurrence et une inflation galopante. En 1988-89, la Hongrie, par des moyens pacifistes (grâce au poids de l'aile réformatrice) accéda à une économie de marché mixte et à une démocratie parlementaire et pluraliste. La situation évolua également très vite en Pologne; elle ne procédait pas ici du pouvoir mais de Solidarité, le syndicat de l'opposition mis hors-la-loi en 1981. En